

**Dans les pages qui suivent :**

**Quelques éléments d'éclairage sur les cotisations remises par la Commission et les 4 subventions.**

**Tableau des dépenses des 14690€ :**

qui a reçu quoi ? notez les noms et vous verrez que ce sont eux qui ont reçu les plus importantes sommes, sans apporter à ce jour le moindre justificatifs (hormi les décharges). Certains doivent rembourser la moitié de leurs billets qu'ils n'ont pas encore fait.

**2<sup>e</sup> tableaux : « Autres dépenses, qui en a bénéficié le plus ? »**

**Comment le lire ?**

- colonne 1 : les dates auxquelles les chèques ont été établis,
- colonne 2 : les N° des chèques, pour démontrer la traçabilité de toute dépenses.
- De la colonne 3 à 9, le nom des personnes ou des structures ayant encaissé les chèques, à la ligne correspondante.

C'est comme ça que vous verrez combien, Monsieur Yera Dembélé, ses amis et sa famille ont perçu à eux seuls.

**NB :**

Colonne 9 : Nous avons mentionné l'ADEM, parce que les fraudeurs et usurpateurs prétendent que le coup de pouce que le HCMF a demandé pour cette association ne lui a pas été reversé.



## Haut Conseil des Maliens de France (HCMF)

**Siège** : 9/11 Rue Genin- 93200 Saint Denis

**Siret** : 440357473-00014

**Email** : [contact@hcmf.fr](mailto:contact@hcmf.fr)

**Site internet** : [www.hcmf.fr](http://www.hcmf.fr)

*Haut Conseil des maliens de France (HCMF), les quatre vérités du président M. Hamedy Diarra à propos de la gestion du bureau, des cotisations, des adhésions, des subventions et de l'irrégularité des assemblées générales extraordinaires 28 Mai 2016.*

La crise au sein du bureau du HCMF est orchestrée de toutes pièces par les mécontents, insatisfaits, les pressés et les pyromanes, certainement avec le soutien des responsables politiques.

### **Cotisations et adhésions:**

La commission d'organisation des élections du 24 mai 2014, présidée par M Amadou Traore qui a siégé durant des mois au consulat général du Mali. Elle a organisé les élections transparentes. Hamedy DIARRA a été élu comme Président. La commission d'organisation a remis au nouveau Président et son bureau, la somme **14690 euros** pour l'ensemble des cotisations et adhésions encaissées.

Au départ leur agitation était autour de cette somme. Ils avaient dit qu'elle a été détournée. Quand le tableau a démontré le contraire, car la plupart d'entre eux a engagé une dépense dans cette somme. Certain doivent encore leur part qu'ils n'ont pas remboursée au HCMF. Alors les dépenses engagées et justifiées dépassent de loin la somme en question.

Cette somme a été dépensée dans le cadre des missions du bureau sur décisions du bureau **ci-joint le tableau récapitulatif de ces dépenses**, soit **17 302 euros**. **Jugez-en vous même.**

### **LES SUBVENTIONS**

Subventions: de 2011 à 2014 (4 ans), le Haut Conseil a signé quatre conventions de financement: 25.000 €+ 25.000 €+15.000 €+ 15.000 €, **soit un total de 80.000 euros** et non 109.000 euros comme annoncer par les prédateurs.

Ces conventions de financement obligeaient le Haut Conseil à mettre les moyens humains et matériels pour la réalisation de ces actions :

- Locaux (Aubervilliers et autres locaux payants), plus des mises à disposition à Saint-Denis.
- Le personnel : trois salaries (Djabir Issiaka MAIGA, Mariam Sylla, Assa Dembélé et Fatoumata Sow), payés au SMIC à temps complet et deux stagiaires conventionnés.
- Les frais déplacements.

Les comptes rendus des actions conduites sont remis aux partenaires financiers.

La comptabilité du HCMF est assurée par un professionnel extérieur, depuis 2011.

## LE FORIM

Le HCMF est un des membres fondateurs du FORIM. Le Président du HCMF est Vice Président du FORIM, qui organise des rencontres dans les pays d'origine de ses membres. Elles sont intitulées RIS (Rencontres Internationales Sud). Il a été décidé d'en organiser une au Mali en 2013. Les dates ont été repoussées à la demande du Ministère des Maliens de l'extérieur qui venait de s'installer. Après les voyages de la Présidente du FORIM et celui du Président du HCMF, la date du 19 Avril 2014 a été définitivement arrêtée. Pour son organisation, il y a eu un retrait d'argent de 6000€ pour payer des billets d'avion Paris Bamako Paris pour les participants au forum et également la prise en charge des délégations venues de l'intérieur du Mali. Elle a réuni plus de 300 participants au CICB. L'ouverture a été présidée par son Excellence Monsieur le Premier Ministre Moussa MARA.

## LE PRAOSIM

C'est un programme d'appui aux organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM). Il cofinance des projets de développement dans les pays du Sud. En 2012, j'ai fait agréer le HCMF comme opérateur d'appui dans ce programme. De 2012 à 2015 le Mali a bénéficié de **170.000 000 de franc CFA**, de financement versés directement aux porteurs de projets de développement des associations maliennes.

Ce travail d'opérateur d'appui, génère des prestations pour le HCMF. Il le sous traite à la structure de Yera DEMBELE ou à lui-même, qui ont bénéficié de l'essentiel de ces prestations versées par le FORIM au HCMF.

*Voir les sommes que Yera Dembelé et ses proches ont perçues dans le tableau*

*« qui en a bénéficié le plus ? »*

## LA PREPARATION DE L'AG DU 5 MARS 2016

### 11 Février 2016

En préparation de l'assemblée générale du 5 mars 2016, une réunion spécifique sur les comptes a eu lieu avec le comptable. Etaient présents les membres de la Trésorerie, les commissaires aux comptes et Dioncounda dit Harouna CAMARA. Le Président était présent à la demande de Dioncounda dit Harouna CAMARA.

Le comptable a fait plusieurs exemplaires de ses documents comptables, dont la liasse et les a distribués. En fin de réunion, il a posé la question suivante : « Est-ce tout le monde a compris, surtout ceux qui présenteront le bilan en AG ? » Le document contenant la liasse était avec Harouna CAMARA. Quand il a voulu le récupérer, ce dernier a dit qu'il ne l'a pas, alors tout le monde l'a vu le mettre dans sa chemise. Le lendemain Harouna CAMARA l'a scanné ainsi que les relevés bancaires du HCMF et les a envoyés par mail à ses réseaux.

### **Peut-on être plus transparent que ça ?**

Alors que lui et son Président de l'époque Makan SIDIBE, n'ont pas encore justifié de l'utilisation d'un centime des **9000 € de cotisations et de don de 2008 à 2010**.

### Le 14 Février 2016

La réunion du bureau comporte dans ordre du jour, « débat et adoption du rapport financier ».

Le bureau en a débattu. Beaucoup de ces mêmes personnes qui mentent aujourd'hui ont participé à cette réunion. Elles ont posé des questions qu'elles avaient déjà posées avant, mais

elles ont été répondues encore une énième fois. Elles ont exigé qu'on vote, le Président l'a soumis au vote. **Le rapport financier a été adopté.**

Elles sont devenues furieuses, certaines ont quitté la réunion, alors qu'il restait le rapport d'activités.

## L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 MARS 2016

D'abord pourquoi celle de l'exercice 2014 ne s'est tenue qu'en 2016 ?

En Février 2015, l'organisation de l'AG a été abordée en réunion de bureau. Il a été demandé au secrétariat à l'organisation de chercher une salle. Il en a trouvé pour mai 2015. Mais à l'approche de la date, la bourse du travail devait accueillir à la même date un événement qui est prioritaire. La date a été fixée pour une autre date qui a coïncidé avec le Ramadan. Enfin, on a trouvé une salle pour 25 Octobre 2015.

Tout a été préparé pour cette date :

Le matériel, le courrier, le rapport financier adopté. Mais le jour de l'AG, le quorum n'est pas atteint. Après échange avec le public présent, il a été décidé de convoquer une autre AG. Le bureau a trouvé une salle pour le 5 mars 2016. **Voilà la raison !**

Nous vous épargnons les détails sur les tentatives de blocage et les sabotages.

## LES DETRACTEURS

Il s'agit ni plus ni moins d'une cabale sans précédent dont les ficelles sont tirées par Dioncounda dit Harouna Camara, celui-là même qui fut trésorier général de 2008 à 2010 du président Makan Sidibé. Pendant cette période aucun compte-rendu financier n'a été fait, ni au bureau, ni à la communauté malienne de France. Personne ne semble s'émouvoir de cette situation.

Quant à Makan Sidibé qui a quitté le navire Haut Conseil des maliens de France en pleine tempête en 2010 en laissant une ardoise de **4638,21 euros de loyers impayés**. Si de personnes de cette acabit venaient à fomenter des coups tordus sur le dos d'honnêtes gens; justice quand tu nous tiens !

Ils devaient commencer par balayer devant leurs cases.

Pour faire sa campagne de dénigrement, Dioncounda dit Harouna Camara a eu recours aux services du CBMF et de Makan SIDIBE qui a abandonné le HCMF. Si ce dernier a raté l'occasion de se taire.

Quant aux membres du CBMF qui prétendaient représenter la communauté malienne de France, de mai 2008 à Avril 2014 (6 ans) la communauté malienne de France attend toujours son compte rendu financier. N'est-ce pas pour cela qu'il a été sanctionné par la communauté en mai 2014 ? Cet affront est déjà oublié !

Comment peut-on jeter aux chiens l'honneur d'un homme de cette manière atroce, honteuse et mensongère ?

## Assemblée générale irrégulière:

Conformément aux statuts du Haut conseil seul le président est habilité à convoquer une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire;

**HCMF: BILAN DE LA SOMME DE 14690 € EN ESPECE REMISE PAR LA COMMISSION GENERALE DE RENOUVELLEMENT**

Libellé	Date	Montant	
Boissons réunion présentation du bureau à Massena	10/08/2014	100 €	REMIS A Tountou Magassa
Frais essence ACCUEIL IBK	13/08/2014	150 €	Remis aux automobilistes qui ont accompagné les gens chez eux
Voyage à Reims	30/08/2014	280 €	Frais de voyage de 4 personnes: Aliou Kéméhani, Sadio dialkité, Khady Camara, Maimona Fofana
Consommation	06/09/2014	60 €	consommations des personnes en mission du HCMF
Contribution frais FETE Montreuil	27/09/2014	300 €	fête organisée à Montreuil pour le 22 septembre remis à Mousssa Doucouré
FANFARE SAINT DENIS	06/10/2014	200 €	Remis à Tountou Magassa pour la fête de St Denis
Sommes remises à Mamadou CAMARA	21/10/2014	1 600 €	Cl jointe liste des dépenses et personnes ayant reçu les sommes
Frais voyage et restauration à Angers	02/11/2014	242 €	Voyage de 3 personnes à Angers pour le mémorandum Hamedy D.Mahamane T, Khady Camara
Frais de rédaction Doc mémorandum	30/11/2014	140 €	Payé s à l'association des Journalistes
Prestation de communication sur cérémonie Memorandum	14/11/2014	1 500 €	Payé s à l'association des Journalistes
Voyage et repas à Nancy 2 personnes	21/11/2014	350 €	Remis à Mahamane Lamire Touré
Frais de voyages de représentation en France	10/12/2014	780 €	Pour les invitations à des activités hors de la Région Parisienne
Cassettes vidéo sur drames de l'immigration	22/01/2015	500 €	Payés à M. TOURE Caméramane
<b>TOURNOI FOOT 2014</b>			
Frais arbitrage des matchs	28/09/2014	1 200 €	
1er Prix Coupe		600 €	Payés à Alou Diarra Kéméhani pour le tournoi
2e Prix "	28/09/2014	300 €	
3e prix "		150 €	
Frais des réceptions et autres dépenses	30/09/2014	812	Différents frais de réception
Ordinateurs (fixe et portables)	17/10/2015	220 €	Le bureau est informé à l'achat
Transport TAMEGA Angers/paris/Angers	24/11/2014	168 €	Venu sur invitation du bureau
3 billets AR Paris/Bamako (Signature des accords)	11/05/2015	2 010 €	Hamedy DIARRA, Demba DIARRA et Mine MALIGA Mariam Diyeve. Ces 2 derniers doivent rembourser la moitié de leurs billets chaque. Ce qui n'est pas encore fait.
Organisation du 8 Mars	mars-15	1 790 €	Remis à Dalia drame et Harouna Camara. Aucune facture n'a été donnée au Président qui a remis l'argent
Organisation seminaire HCMF	15/03/2015	830 €	Remis à Harouna Camara. Aucune facture n'a été remise au Président qui a donné l'argent
Contribution aux différentes fêtes des associations membres	2014 à 2015	900 €	Sommes remises aux organisateurs
Les condoléances de Août 2014 à 2015	2014 à 2015	1 110 €	Sommes aux familles
Billet AR Conférence Nationale HCMF	17/08/2015	1 010 €	Billet du Président Hamedy DIARRA pour aller à la Conférence nationale du HCMF à Bamako
<b>TOTAL</b>		<b>17 302€</b>	

**NB:** On voit que ce montant est supérieur à 14690 Euros. L'objectif est de présenter la situation des sommes en espèces et de montrer qu'elles ont été toutes dépensées au moment où on discutait de cette somme. La différence vient de la poche du Président.

1500 € avec Harouna Camara montant remis par le président Habib Sylla lors de son passage à Paris

**POINT SUR AUTRES DEPENSES: QUI EN A BENEFICIE LE PLUS?**

1	2	3	4	5	6	7	8	9
DATE	N° CH	Yéra DEMBELE	Harouna CAMARA	Associatio n KHASSO	Mariam TOURE Nièce de Yera Dembelé	AMICALE Malliens de Montreuil	Dette de LOYERS de Makan SIDIBE	ADEM
26/02/2011	1687541	1200						
17/03/2011	1687543	1700						
13/06/2011	1687550					100		
27/08/2011	1687557		69,8					
03/09/2011	1687560					50		
08/10/2011	1687564			200				
08/12/2011	1687569						4638,21	
08/12/2011	1687571		600					
20/09/2012	1687594					500		
	4090883	872,1						
15/06/2013	4090889	2125						
02/07/2013	4090891	436,05						
	4090906						7547,91	
01/08/2014	4090914				600			
09/11/2014	4090924	2175						
08/12/2014	4090927				640			
07/04/2015	4090933	1700						
04/08/2015	4409371							3000
24/10/2015	4409378							
<b>TOTAL</b>		<b>10208,15</b>	<b>669,8</b>	<b>200</b>	<b>1240</b>	<b>650</b>	<b>12186,1</b>	<b>3000</b>

**TOTAUX**  
**28154,07**



Haut Conseil des Malliens de France (HCMF)

Siège : 9/11 Rue Genin- 93200 Saint Denis

Siret : 440357473-00014

Email : [contact@hcmf.fr](mailto:contact@hcmf.fr)

Site internet : [www.hcmf.fr](http://www.hcmf.fr)